

/DA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-14 du 12 Janvier 1984

chargeant le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des
Mines et de l'Energie, de l'intérim
du Camarade Zul - Kifl SALAMI, Ministre
du Plan, de la Statistique et de l'Ana-
lyse Economique pour compter du 11
Janvier 1984.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 Février 1983 qui l'a complétée ;
- VU Le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 11 Janvier 1984, le Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie est chargé de l'intérim du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique pendant l'absence du Camarade Zul - Kifl SALAMI.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

FAIT A COTONOU, le 12 Janvier 1984

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 SGG 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6 MIMÉ-
MPSAE 10 AUTRES MINISTERES 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-
ONEPI-GDE CHAN. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-